

Réunion HABITANTS– Quartier de Seine Ouest

COMPTE RENDU de la réunion du 18 NOVEMBRE 2024

ANNEXES :

- Support de présentation de la réunion

Ordre du jour

Points abordés lors de la réunion d'information organisée par CITALLIOS en la présence de la Ville d'Asnières-sur-Seine :

1. Les espaces publics de Quartier de Seine Ouest

- TRAVAUX RECEMMENT REALISES
- TRAVAUX A VENIR
- BRUMISATEURS DU PARC SUD
- DISPOSITIFS ANTI-DEUX-ROUES
- STATIONNEMENT SAUVAGE DES VEHICULES DE LIVRAISON
- HORODATEURS
- PANNEAU DE CIRCULATION A SENS UNIQUE
- PROBLEMATIQUES RENCONTREES A LA SORTIE DES PARKINGS

- L'AMENAGEMENT DE CANIPARCS ET/OU CANISITES

2. Les parcs du quartier

- PRINCIPES D'AMENAGEMENT DE L'EXTENSION
- INTRUSIONS DANS LE PARC NORD EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURE

3. L'offre commerciale

- RESULTATS DU QUESTIONNAIRE COMMERCE
- L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

4. Sujets divers

- INSTALLER DES RUCHES
- FRELONS ASIATIQUES
- PRESENCE DE RATS
- MOUSTIQUES TIGRES
- PISTES CYCLABLES
- PROBLEMES DE CIRCULATION SUR L'AVENUE DES GRESILLONS
- LOT B3 et le foncier SMA
- GROUPE SCOLAIRE CLAUDIE H
- DEMANDES D'EIFFAGE ENERGIE AU TITRE DU RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Pour faciliter la lecture, et notamment si vous recherchez des éléments de réponses sur un point spécifique, les thèmes énoncés ci-dessus ont été repris en **gras** et en MAJUSCULES dans la suite du document.

1 – LES ESPACES PUBLICS DE QUARTIER DE SEINE OUEST

- Les TRAVAUX RECEMMENT REALISES

Les derniers travaux sur l'Avenue de la Paix consistent à la réalisation d'un grenailage sur le plateau, afin d'éclaircir la voirie permettant ainsi un effet d'albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface) plus faible favorisant ainsi le confort d'été avec une restitution de la chaleur moindre.

- Les TRAVAUX A VENIR

CITALLIOS confirme que de nouveaux arbres vont être plantés cet hiver notamment sur l'esplanade. L'hiver et le printemps sont les périodes les plus favorables pour la plantation des arbres.

Des travaux seront bien réalisés sur la rue Kramnik (partie Sud) pour finaliser les deux trottoirs est et ouest. Les travaux sont prévus au printemps 2025.

Les **BRUMISATEURS** du Parc Maxime Vachier-Lagrange vont être réparés. Les dysfonctionnements rencontrés cet été étaient causés par la pompe. Celle-ci doit être remplacée et relocalisée afin d'éviter toute nouvelle déconvenue.

- Limiter la circulation des deux-roues motorisés sur les voies piétonnes et cycles

UN DISPOSITIF ANTI DEUX-ROUES est en cours de pose et sera finalisé avant décembre (sauf intempérie).

- CITALLIOS confirme que les barrières sont pivotantes et ont été validées par les services en charge de la collecte des déchets afin de pouvoir s'assurer de la sortie des conteneurs.
- La fermeture totale des barrières n'est pas envisageable car les sentes et venelles concernées par le dispositif anti deux-roues sont des voies pompiers
- La VILLE rappelle que la police municipale est habilitée à verbaliser les deux-roues qui circuleraient sur les sentes et venelles

Suite à la réunion, il est envisagé la mise en place de barrières supplémentaires sur l'Allée du Roi, afin d'éviter les circulations des deux-roues sur les bandes plantées. Aussi, il est étudié la possibilité de rétrécir la largeur entre certaines barrières pour s'assurer de leur caractère dissuasif tout en maintenant les accès pour les personnes à mobilité réduite, les pompiers et la gestion des ordures ménagères.

Aussi, la Ville prévoit d'implanter des arceaux supplémentaires pour le stationnement des deux roues-motorisés pour qu'ils n'utilisent pas à mauvais escient les stationnements dédiés aux vélos.

- Se déplacer en voiture dans le quartier

Les problématiques de **STATIONNEMENT SAUVAGE** sont régulièrement constatées dans le quartier, notamment lors des livraisons. CITALLIOS et la Ville envisagent d'implanter de nouvelles places de livraison, pour une mise en œuvre prévue au printemps 2025.

La mise en place des **HORODATEURS** est également prévue au printemps 2025. Il convient d'intégrer les nouveaux horodateurs dans le contingent des horodateurs appartenant à la Ville, ce qui nécessite une régularisation.

La mise en place du **PANNEAU A CONTRESENS** Avenue de la Paix, depuis Curie vers Kramnik, résulte de l'étude de circulation effectuée dans le quartier. Celle-ci préconise la mise en place de ce contresens afin d'éviter d'augmenter la circulation de l'Avenue de la Paix, qui pourrait être utilisée comme une « voie de report » par les conducteurs de l'Avenue des Grésillons.

La **SORTIE DES PARKINGS** s'avère délicate pour certains immeubles, avec des voitures qui monteraient sur l'angle du trottoir et se retrouveraient coincées ; CITALLIOS rappelle que les aménagements des sorties de parking sont conformes à la réglementation et que les rayons de giration permettent une sortie de parking sécurisée, avec une faible vitesse.

- **Avoir un chien dans le quartier**

Il est souhaité l'installation d'un **CANIPARC** dans le quartier afin de répondre aux besoins des propriétaires de chiens de disposer d'un espace dédié. La Ville indique étudier l'implantation d'un caniparc provisoire, dans la perspective de la mise en place d'un caniparc définitif de type agility parc, dans le quartier Bords de Seine.

2 – LES PARCS DU QUARTIER

L'EXTENSION DES JARDINS DU GRAND ECHIQUIER prévoit une pergola et des espaces de détente permettant de s'inscrire en complémentarité des parcs existants.

DES **INTRUSIONS** sont déplorées dans les parcs, hors horaires d'ouverture. CITALLIOS confirme que l'extension du parc C9 sera fermée par des barrières prévenant les intrusions côté rue Kramnik. Côté Rue Louis Armand, un dispositif dans le prolongement du mur du parc du Grand Echiquier sera mis en œuvre (déjà visible sur site).

La police municipale procède à des rondes régulières dans le quartier afin de limiter les intrusions dans les parcs du quartier.

La VILLE informe de la mise en place de panneaux afin de rappeler les règlements des parcs et jardins.

3 – L’OFFRE COMMERCIALE

Vous avez été près de 900 à répondre à notre **QUESTIONNAIRE** et nous vous en remercions.

Un grand nombre d’entre vous ont plébiscité l’installation d’une salle de sport. CITALLIOS indique que les superficies des cellules commerciales ne sont pas suffisantes pour développer une telle activité, ceci après échanges avec plusieurs enseignes.

Le support de la réunion, vous permettra également de constater **L’ETAT D’AVANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION** des coques commerciales, avec l’arrivée de plusieurs enseignes au premier semestre 2025.

Le local de l’ancienne maison du projet, à l’angle de la rue Louis Armand et de la rue Pierre Curie sera loué par la VILLE pour y accueillir un lieu parent-enfant et un relai petite enfance. Son ouverture est prévue au premier semestre 2025.

4 – SUJETS DIVERS :

- **INSTALLER DES RUCHES**

La VILLE informe qu’un Appel à Manifestation d’Intérêt sera lancé prochainement afin de retenir une association pour gérer les ruches. Il est aussi précisé que l’intégration de ruches au quartier dans le cadre de cet AMI sera étudiée.

- **Présence du FRELONS ASIATIQUES**

La VILLE intervient systématiquement à chaque signalement :

- Intervention sur l’espace public
- Si le nid est situé dans l’espace privé, les services Hygiène et Sécurité font le relais avec les propriétaires privés, les syndics et les bailleurs. La VILLE souligne l’importance d’effectuer des signalements auprès du service Hygiène de la ville ou via NetAsnières.

- **PRESENCE DE RATS**

La VILLE informe que des campagnes de dératisation sont régulièrement menées, notamment dans le parc, en lien avec l’Etablissement Public Territorial (EPT) Boucle Nord de Seine (qui regroupe 7 communes dont Asnières) compétent en la matière.

- **MOUSTIQUES TIGRES**

La VILLE précise avoir étudié les systèmes de bornes censées éloigner les moustiques tigres et que de nombreuses études ont souligné l'inefficacité de ces installations.

La VILLE indique que la seule façon de lutter efficacement contre la prolifération des moustiques est au travers des gestes de prévention (éviter les eaux stagnantes etc.) et souligne les actions de communication mises en œuvre par la Ville pour rappeler et expliquer ces gestes du quotidien.

- **PISTES CYCLABLES** reliant le quartier au centre-ville

La VILLE informe qu'une « vélo rue » sera créée en 2025 permettant de relier la rue du château au quartier Seine Ouest. La VILLE informe également la réalisation d'une promenade flottante le long du Parc Robinson, qui aura vocation à se prolonger jusqu'au Quartier de Seine Ouest dans un second temps. <https://www.hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/les-grands-projets/les-amenagements-paysagers/les-berges-de-seine-a-asnieres>

- **PROBLEMES DE CIRCULATION SUR L'AVENUE DES GRESILLONS**

La VILLE rappelle que l'avenue des Grésillons est une voie départementale. Le Département prévoit une requalification de l'Avenue après les travaux de la Gare des Grésillons en lien avec le Grand Paris Express.

La Ville étudiera la possibilité de mettre en place des caméras afin d'éviter notamment le stationnement en double file

- **LOT B3** (terrain à l'angle de l'Avenue des Grésillons et de l'Allée du Roi) et le devenir du site SMA

Le lot B3 fait partie intégrante du Quartier de Seine Ouest. L'EPT Boucle Nord de Seine l'a acquis en vue d'une future opération immobilière.

Un projet est en cours d'études sur le site SMA BTP, consistant en la démolition du bâtiment existant. Initialement le projet prévoyait des émergences de 17 étages. La VILLE a insisté pour une réduction des hauteurs avec une limite à maximum R+9 (Rdc + 9 étages) en veillant à une diversité programmatique (logements, commerces, équipements, espaces publics généreux).

- **GROUPE SCOLAIRE CLAUDIE HAIGNERE**

Le manque d'intimité de la cour d'école ainsi que le choix du point de rassemblement sont questionnés.

CITALLIOS souligne que les cours d'école sont souvent partiellement visibles depuis l'extérieur en milieu urbain.

La VILLE confirme avoir été informée des questionnements relatifs au point de rassemblement devant l'école et étudie actuellement les réponses pouvant être mises en œuvre

- **DEMANDES DE FLOWERGY AU TITRE DU RCU**

FLOWERGY souhaite un prolongement de son contrat pour non-réalisation des lots B3 et C9. La Ville rappelle que cela est compensé par le programme immobilier INSULA et par la réalisation future du lot B3.